FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

JE SUIS UNE ASSOCIATION, JE M'AFFILIE A LA LIGUE 10 !

MAIS POURQUOI ?

LES BONNES RAISONS

DE S'AFFILIER A LA LIGUE 10

DECOUVREZ OU REDECOUVREZ LES SERVICES DE LA LIGUE 10

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AUBE
15 Avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
03.25.82.68.68 vieassociative@laligue10.org
www.laligue10.org

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

S'AFFILIER, POURQUOI ?

Vous lisez ce document parce que le chemin de votre association a croisé celui de la Ligue de l'enseignement. Votre fédération départementale intervient dans de nombreux domaines, de l'Education, du Sport en passant par la Solidarité, la Culture ou encore la Laïcité. Elle organise des événements, porte des actions et tous les jours elle rencontre associations, partenaires et citoyen/nes pour vivre et faire ensemble. Ainsi se croisent nos chemins. Mais pourquoi poursuivre ensemble en rejoignant la fédération?

◀◀◀ RASSEMBLER LES ASSOCIATIONS EST NOTRE RAISON D'ETRE ▶▶▶

En 2016, la Ligue de l'enseignement a fêté ses 150 ans d'histoire associative exceptionnelle, faite de combats militants et de rencontres humaines. A l'origine de cette aventure, une mobilisation. Alors que la République est naissante en France, certains se lèvent pour que les électeurs deviennent avant tout des citoyens et vont alors se battre pour généraliser une instruction libre, laïque et gratuite. C'est dans ce combat que s'est fondé notre mouvement.
La Ligue de l'enseignement s'est également mobilisée pour que s'associer devienne un droit pour tous, car une association est avant tout l'espace privilégié où se tisse le lien social, où peut se construire la citoyenneté, où s'expérimente l'exercice démocratique, où se rencontrent les idées et les Hommes.
Nous sommes fédérations parce que 30 000 associations ont choisi, partout en France, de rejoindre ce projet de société. C'est pour poursuivre cette ambition de transformation citoyenne par l'éducation populaire que nous avons besoin de vous.

◀◀◀ DEFENDRE, ENSEMBLE, NOTRE (EN)VIE ASSOCIATIVE EST NOTRE OBJECTIF ▶▶▶

- Défendre et promouvoir l'engagement bénévole dans toutes les associations
- Réinventer des espaces d'engagement qui s'adaptent aux envies et aux disponibilités des citoyen/nes
- Donner corps et sens à la vie démocratique des associations
- Renouveler nos partenariats avec les collectivités locales pour qu'ils soient plus constructifs et respectueux
- Ne pas enfermer les associations dans des logiques marchandes
- Préserver le droit des associations à l'expérimentation et à l'initiative
- Garantir l'indépendance de pensée et d'agir des associations par une diversification des ressources
- Défendre la subvention comme mode de financement à privilégier entre collectivités locales et associations
- Faire vivre nos principes de solidarité notamment par des tarifs de services accessibles au plus grand nombre
- Promouvoir une professionnalisation en totale cohérence avec les valeurs sociales et solidaires défendues

(*Extrait du Texte d'orientation sur la vie associative et l'économie sociale et solidaire*, juin 2014, Ligue de l'enseignement)

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

REJOINDRE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT POUR …

◀◀◀ PARTAGER DES VALEURS ▶▶▶

En cohérence avec les valeurs portées par la Ligue nationale, chaque fédération définit ses orientations politiques et ses champs d'actions selon les réalités de son territoire. Ses idées, ses objectifs, ses combats, elle les construit avec les associations qui la composent. En vertu de ces engagements communs, la fédération défendra les intérêts de son réseau et s'en fera le porte- voix.

◀◀◀ FAIRE PARTIE DU PLUS GRAND RESEAU D'EDUCATION POPULAIRE ▶▶▶

Avec près de 30 000 associations qui rassemblent des millions d'adhérents et d'usagers et des centaines de milliers de bénévoles répartis dans les 102 fédérations départementales en France, la Ligue de l'enseignement forme le plus grand réseau d'éducation populaire. Elle rassemble toute la diversité associative qui se retrouve autour du projet solidaire de l'éducation populaire. Cette richesse ouvre des espaces de rencontres, de partages, d'échanges, de coopération sans limite. Chaque fédération, appuyée par des ressources régionales et nationales, se fait forte de donner vie à ce réseau, de l'animer pour faire de cette diversité un levier d'actions collectives et ainsi faire mieux entendre la voix des associations et stimuler le développement associatif local.

◀◀◀ POUVOIR COMPTER SUE UNE FEDERATION EXPERTE DE LA VIE ASSOCIATIVE ▶▶▶

Fédérer est la raison d'être de la Ligue de l'enseignement. Elle a forgé l'histoire du mouvement associatif. Ses fédérations départementales ont développé de véritables compétences en matière de vie associative. Beaucoup d'entre elles disposent d'un centre de ressources à la vie associative (CRVA), et développent des services facilitant votre pratique associative (accompagnement à la fonction employeur, mise à disposition de matériels, de locaux, etc). Mais leur engagement à vos côtés va plus loin : elles protègent vos activités et vos adhérents par une assurance dédiée aux associations (APAC) ; elles proposent aux bénévoles et aux salariés des formations sur mesure pour répondre aux besoins des associations du réseau. Enfin elles s'engagent aux côtés de la jeunesse et de votre projet associatif et vous accompagnent tout au long de l'accueil d'un volontaire en service civique.

LAICITE DEMOCRATIE SOLIDARITE LIBERTE JUSTICE FRATERNITE

S'ASSOCIER EST UNE FORCE

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET SOUTENIR LE BENEVOLAT

CENTRE DE RESSOURCES A LA VIE ASSOCIATIVE

La responsabilité de notre fédération d'associations est de vous aider à organiser des activités, à les planifier, mais aussi les à concevoir et les évaluer. C'est pourquoi nous vous proposons un programme de formations aux contenus variables et adaptés au contexte.

C'est dans cet esprit que notre fédération départementale vous propose des formations de bénévoles. Il ne s'agit pas tant d'homogénéiser une pratique, qui gagne à être libre, mais de favoriser une certaine prise de recul et de lutter contre l'isolement qui guette parfois.

Nous privilégions la participation des militants à l'élaboration du projet associatif.

Notre priorité est de soutenir l'engagement bénévole qui est au cœur de ces projets, notamment en utilisant la formation des bénévoles associatifs, l'apprentissage de pratiques participatives et coopératives… En la matière, notre nouveau projet : mettre en œuvre une démarche et des outils de mutualisation des ressources et des compétences de nos associations... En ces temps troublés, nous pensons qu'il faut innover pour réinventer un territoire plus solidaire.

Ces formations, animées par des techniciens de la Ligue 10, du DLA, du Mouvement associatif et intervenants extérieurs, pourront avoir lieu au siège de la Ligue 10 ou au Centre Yvonne Martinot à Mesnil Saint Père mais également au sein de votre association. Elles durent entre 2 et 3 heures, par groupes de 12 à 15 personnes, et sont complétées par des réunions/débats et/ou ateliers/animations.

Pour quoi faire ?

- Accompagner la réflexion autour du projet de l'association et sa mise en action
- Accompagner au quotidien les actions développées par les associations du secteur
- Faciliter la mise en réseau des associations entre elles sur un même territoire
- Résoudre des difficultés de gestion budgétaire ou administrative

Comment ?

- Proposition de soirées d'informations et/ou de formations sur des thématiques qui préoccupent les associations locales :

Rôles et missions des membres de l'association. Association et fonction employeur. Responsabilité juridique et assurance

Laïcité et citoyenneté. Découverte du service civique. Etc...

- Rencontres pour travaux individualisés à la demande des associations (questions organisationnelles, juridiques, règlementaires, statutaires, …)
- Mise à disposition d'outils

Contact : vieassocative@laligue10.org

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

Le service DLA est à votre disposition pour un RDV individualisé sur tous les thèmes de la vie associative :

Les statuts, l'assurance, la comptabilité, la règlementation, l'emploi, le financement, la construction de projets, etc. …

La Ligue de l'enseignement rassemble quelque 30 000 associations en France qui agissent quotidiennement sur le terrain. Qu'elles soient jeunes pousses ou gestionnaires, situées à la ville ou à la campagne, elles trouvent auprès des fédérations départementales de La Ligue de l'enseignement, un soutien et un accompagnement dans leur mission d'intérêt général. Pour faciliter l'appui de proximité, la Ligue 10 et le DLA se déplacent sur le territoire pour animer des moments de formations et d'échanges autour de thématiques au cœur des préoccupations bénévoles et militantes.

Accueillir, informer, orienter et expertiser dans tous les domaines de la vie d'une association sont les domaines d'intervention sur le territoire de l'Aube.
Véritable centre de ressources, la Ligue10 et le DLA développent des outils pour soutenir la vie associative et faciliter la mise en place de projets en apportant des réponses pratiques aux questions techniques et ponctuelles.

Pour quoi faire ?

• Accompagner la réflexion autour du projet de l'association et sa mise en action
• Accompagner au quotidien les actions développées par les associations du secteur
• Faciliter la mise en réseau des associations entre elles sur un même territoire
• Résoudre des difficultés de gestion budgétaire ou administrative

Comment ?

• Proposition de soirées d'informations et/ou de formations au sein de votre commune sur des thématiques qui préoccupent vos associations locales
• Rôles et missions des membres d'une association
• Association et fonction employeur
• Responsabilité juridique et assurances
• Gestion associative (budget/comptes de résultat/ rôle du trésorier...)
• Recherches de financement
• Laïcité et citoyenneté
• Découverte du service civique...
• Rencontres pour travaux individualisés à la demande des associations (questions organisationnelles, juridiques, règlementaires, statutaires...)
• Mise à disposition d'outils

DLA
LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
AUBE

LA SACEM / LA SACD

LE PARTENARIAT LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / SACEM-SACD

Qu'elles soient au cœur de nos pratiques (organisation d'un concert), ou annexes (diffusion de musique dans un cours de gymnastique), les œuvres originales que nous diffusons dans le cadre de nos activités associatives sont soumises aux droits d'auteurs. Ces droits transitent par des organismes collecteurs comme la SACEM et la SACD qui les reversent : il s'agit de rémunérer les auteurs pour leurs créations.
En échange d'un engagement à sensibiliser son réseau associatif à l'importance du paiement de ces droits, notre fédération bénéficie et fait bénéficier l'ensemble de son réseau d'une ristourne substantielle accordée par la SACEM et la SACD.

LES PROTOCOLES D'ACCORD AVEC LA SACEM

Pour toutes les structures affiliées

La Ligue de l'Enseignement de l'Aube a signé un protocole d'accord avec la SACEM, permettant aux associations affiliées de bénéficier d'une réduction supplémentaire sur les droits d'auteur lors d'utilisation de fonds musicaux pour une manifestation.

Les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement 10 bénéficient de réductions **sur les droits d'auteur de** :

- 12.5% pour les manifestations occasionnelles
- 12% pour la gestion de salles de spectacles et de cinéma
- 9,5% pour l'organisation de festivals

Ces réductions sont soumises au respect des règles générales de la Sacem. Elles sont cumulables avec **la réduction de 20% accordée en cas de déclaration préalable**. Il existe par ailleurs de nombreux forfaits payables d'avance.
Ces accords, signés fin 2017, sont valables pour une durée de 5 ans.

Faire bénéficier des réductions SACEM aux associations

Pour bénéficier des réductions, l'association doit attester de son appartenance à la Ligue de l'enseignement lors de la création de son compte sur le site de la SACEM, à partir d'une attestation fournie par la fédération.

- Pour éditer une attestation pour les associations

La fédération édite une attestation, la remplit, la signe et la remet à l'association. Ce document atteste de l'affiliation à la Ligue de l'enseignement et détaille les démarches à effectuer par l'association auprès de la SACEM.

- Accompagner les associations dans leurs démarches,

- Sur le site client de la SACEM, l'association choisit le type d'autorisations
- Elle clique sur « obtenir cette autorisation en ligne ». Trois cas de figures sont possibles
- **L'association a un espace client en ligne** et se connecte avec ses identifiants.

- l'association est déjà client de la Sacem mais elle n'a pas de compte en ligne. Dans ce cas, elle fournira un identifiant fourni par la SACEM, sur les courriers ou les factures qu'elle a reçus ou à défaut son numéro siret.

- l'association n'a pas de compte et n'a jamais été cliente de la SACEM. Dans ce cas, elle doit créer un compte comme nouveau client à partir du numéro de siret de son association ou en sélectionnant « vous êtes une association sans siret ».
Après avoir renseigné ses coordonnées, elle indique être membre d'« une association membre d'une fédération signataire d'un protocole d'accord avec la Sacem ».
Une liste déroulante s'affiche, elle sélectionne « LFEEP- la Ligue de l'enseignement » et renseigne la date d'adhésion (date de début et de fin de saison en cours).
Pour justifier de l'appartenance à la Ligue, elle doit fournir l'attestation à sa délégation de la SACEM.

LES PROTOCOLES D'ACCORD AVEC LA SACD

Un protocole d'accord signé avec la SACD permet de faire bénéficier les associations affiliées d'une réduction sur les droits d'auteur. Cette réduction ne s'applique qu'au théâtre amateur, et bénéficie à l'association qui crée et joue le spectacle, pas à celle qui organiserait une représentation.
Cette réduction de 10% environ, est cumulable avec celle de 10% appliquée en cas de règlement par carte bancaire antérieur à la date de la (les) représentation(s).
Les déclarations doivent être faites exclusivement en ligne.

Conformément au protocole d'accord entre la SACD et la Ligue de l'enseignement, la **structure productrice** d'un spectacle de théâtre amateur bénéficie d'une réduction sur les droits d'auteurs :

- de 10 % au titre du protocole d'accord
- de 10 % de réduction supplémentaire en cas de règlement par carte bancaire antérieur à la date de la ou des représentations.

Ces réductions sont soumises au respect des règles générales de la SACD.

DE LA LOGISTIQUE DEDIEE AUX ASSOCIATIONS AFFILIEES

◀◀◀ DES SALLES AU SIEGE ▶▶▶

Une grande salle

- composée
  - Tables
  - Chaises
  - Accès internet wifi
- Avec une capacité de 40 personnes débout ou de 20 assises

Une petite salle

- qui dispose
  - Tables
  - Chaises
  - Accès internet wifi
- Qui a une capacité de 15 personnes débout ou de 10 assises

◀◀◀ UN CENTRE D'HERGERGEMENT A MESNIL ST PERE ▶▶▶

- Plusieurs grandes salles (A adapter selon vos besoins)
- Une salle de restauration
- Des dortoirs

◀◀◀ DE LA COMMUNICATION ▶▶▶

Du matériel informatique

- Ordinateur
- Ecrans
- Vidéo projecteur

Imprimante

Possibilité de faire des photocopies, d'imprimer, de numériser vos documents à tarifs préférentiels

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

APAC ASSURANCE : ASSURER DES ASSOCIATIONS, NOTRE METIER

Activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs : quelle que soit la vocation de votre association, nous vous assurons.

Apac Assurances est **le service "assurance" de la Ligue de l'enseignement.** Évoluant depuis des années en collaboration avec le monde associatif, nous avons développé des solutions efficaces basées sur la solidarité mutuelle.

Renseigner la fiche diagnostic, en déclarant les activités organisées (régulières ou temporaires) et ses participants (adhérents, usagers, …) permet à votre association, après étude et proposition d'un contrat d'assurance (CAP), d'obtenir une responsabilité civile associative (conditions réunies dans la MMA - Multirisques Adhérents Associations)

Ce contrat, assurance Responsabilité civile associative, ne couvre pas les dommages causés aux biens loués ou prêtés à votre association, ni les personnes non titulaires de carte Ligue, en Individuel accident.

C'est pourquoi, lors d'organisation de manifestation (fête d'école, dîner-dansant, loto, tournoi, portes ouvertes,…), prenez le temps de vous poser certaines questions :

Les personnes chargées de l'organisation sont-elles titulaires d'une carte Ligue?

Le matériel utilisé (tables, chaises, structure gonflable, sono, barnum, tentes, friteuse, …), n'appartenant pas à mon association mais qui a été prêté ou loué, est-il assuré ? Par qui ? En cas de casse ou vol qui paye ?

Lors d'une porte ouverte, des séances d'essai (danse, zumba, gym, …) sont proposées à des personnes non adhérentes, non titulaires de cartes Ligue/licences Ufolep, ces personnes sont-elles assurées ?

Mon association organise un tournoi amical ouvert à tout le monde, dois-je couvrir ces personnes ?

Mon association organise des camps pour les enfants, comment sont-ils couverts ?

L'APAC ASSURANCES dispose de contrats d'assurance temporaires pour répondre a ces questions :

R.A.T : permet d'assurer en Responsabilité Civile et individuel accident les personnes non titulaires de carte Ligue, qui contribue à l'organisation de vos manifestations ou qui participent à des activités sportives (hors vélo, moto, auto) comme les tournois, les séances d'essai, …

T.R.M. temporaire : permet d'assurer le temps de votre manifestation, du matériel prêté ou loué à votre association.

R.V.M temporaire : permet d'assurer un véhicule pendant une manifestation, un séjour.

A.C.V : permet d'assurer en RC, dommages, assistance et individuel accident les participants des centres de vacances (accueil collectif de mineurs avec hébergement), obligatoire dès 12 participants et dès 5 nuits consécutives (code de l'action sociale et décret du 12/04/2002)

Certaines activités temporaires sont soumises à une souscription de contrats particuliers :

Les courses Vélo/VTT,
Les randonnées vélo/VTT,
Les rallyes Vélo/VTT,
Les randonnées VTT/Vélo et pédestres
Les courses auto Les courses moto

Ces activités sont également soumises à une autorisation ou déclaration préfectorale et doivent répondre aux obligations légales

APAC assurances

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

COMMUNICATION

WEBAFFILIGUE : UNE INTERFACE INTERNET PERSONNALISEE

Webaffiligue est un espace internet personnel vous permettant :

- de gérer vos adhérents
- d'effectuer l'adhésion de vos adhérents, en temps réel et rapidement,
- d'éditer des étiquettes d'adresse pour un envoi à vos adhérents,
- d'établir une liste sous tableau Excel, que vous pouvez exploiter afin, par exemple de suivre vos cotisations, vos activités pratiquées, une liste des anniversaires, une liste d'émargement pour les réunions, …

- d'effectuer un envoi d'informations par mail à l'ensemble de vos adhérents ou aux adhérents par activités pratiquées, d'effectuer des statistiques, ….

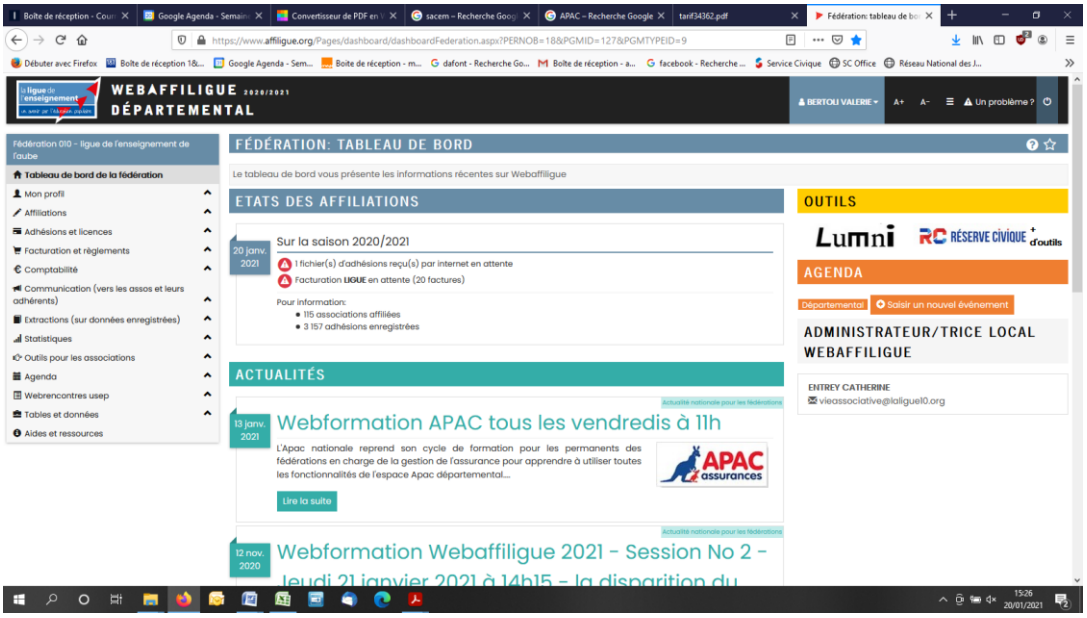

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

UNE POLITIQUE ENGAGEE VERS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE

LE SERVICE CIVIQUE

Dans le souci imminent de véhiculer les valeurs de la République et de l'engagement auprès des jeunes, le gouvernement souhaite généraliser le Service Civique afin de permettre à chaque jeune qui le souhaite de s'engager dans une mission.

Dans cette optique, nous accompagnons les associations, les établissements scolaires, les communes, pour l'accueil d'un jeune en service civique afin de renforcer les actions, développer de nouveaux projets, redynamiser votre structure.

La Ligue de l'enseignement 10 dispose d'un agrément national dont nos associations affiliées peuvent bénéficier pour accueillir un volontaire.

La Ligue de l'enseignement 10 est à vos côtés pour toutes les démarches :

- Pour la construction des missions
- Pour vous faciliter le recrutement des jeunes
- Pour l'organisation de la formation civique obligatoire pour les volontaires
- Pour permettre un accompagnement idéal des volontaires
- Pour la charte éthique **mise en place par La Ligue de l'enseignement dans le but de formaliser et de partager sa conception du service civique.** Ni sous-emploi, ni concurrent au bénévolat, le volontariat doit renforcer la vie associative.

Nous nous chargeons également de toutes les démarches administratives et financières. Vous pouvez ainsi vous consacrer pleinement à l'accompagnement du jeune.

Nous organisons les formations civiques et citoyennes ainsi que le PSC1 qui sont obligatoires pour le jeune pendant sa mission.
Nous sommes également relais pour les formations des tuteurs qui accueillent les volontaires.

SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LA JUNIOR ASSOCIATION

UN PREMIER ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Le dispositif Junior Association permet aux jeunes mineurs de mettre en place des projets avec l'appui d'un système associatif innovant et adapté, et ainsi de participer activement à la vie de sa commune, d'agir et de s'engager concrètement.

L'objectif est d'encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative dans le respect des valeurs de la République, de créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans et de faciliter le passage vers le statut associatif.

Une Junior Association peut s'intégrer pleinement à un espace jeunes pour mettre en place différents clubs (théâtre, chorale, musique, danse, …) organiser des actions de solidarité pour des grandes causes, créer une radio ou mettre en place un évènement festif….

Porté par le Réseau National des Juniors Associations, le dispositif s'appuie sur un relais départemental qu'est la Ligue de l'enseignement 10, qui rencontre les jeunes et les équipes éducatives, présente le dossier de demande d'habilitation et les accompagne dans le montage de leur projet.

Exemple d'accompagnement :

- Simplification des procédures administratives : ouverture compte-bancaire ; demande de subventions ; actions d'autofinancement ; formations gratuites…

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

◀◀◀ UNE CRECHE ▶▶▶

La Ligue de l'Enseignement de l'Aube a acquis une solide expérience en matière d'éducation de la petite enfance sur la communauté de communes du Pays d'Othe par la gestion de la crèche Multi Accueil « Les Quen'Othe » confiée en 2005 par la municipalité d'Aix- Villemaur -Pâlis. Au cours de ces quinze années, nos dirigeants ont affiné leur connaissance du territoire et de ses habitants, renforcé leurs liens avec les représentants de la collectivité, avec les différents acteurs éducatifs et partenaires locaux et amplifié notre ancrage sur ce territoire.

S'appuyant sur nos valeurs, piliers de notre projet fédéral, sur la richesse et l'expérience de notre réseau ainsi que sur les objectifs définis dans notre projet éducatif, l'équipe de la crèche consolide régulièrement ses compétences par la formation continue et par l'accompagnement de plusieurs experts « petite enfance ».
Au quotidien, elle met en œuvre le projet pédagogique qu'elle a élaboré et qu'elle revisite chaque année pour l'adapter aux besoins évolutifs et aux attentes des familles et des enfants qu'elle accueille.

En réflexion permanente sur la façon d'améliorer son action auprès des familles, l'équipe éducative envisage de créer et d'animer un « conseil de crèche » et des « cafés de parents », l'objectif étant d'offrir de nouveaux espaces d'expression et de participation à des adultes directement concernés par les enjeux éducatifs et volontaires pour investir ce champ tellement vaste qu'est l'Education.

Par ailleurs, de nouvelles animations favorisant la motricité, l'écoute, l'observation, le langage et la verbalisation des enfants pourraient prochainement enrichir l'offre existante au travers de projets adaptés à la petite enfance et à la famille, conçus en partenariat avec des compétences reconnues dont nous disposons au sein de notre réseau, à savoir « Lire et Faire Lire », l'USEP, l'UFOLEP, le Centre Yvonne Martinot de Mesnil Saint Père, etc…

Ses grands objectifs

Adapter les projets à chaque enfant et développer ses potentialités

Développer un climat de confiance

Accompagner à la parentalité

Ouvrir la crèche sur l'extérieur

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

UN SERVICE JEUNESSE

Afin de mettre en œuvre et articuler l'ensemble des actions éducatives auprès de tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans du territoire, la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis a pris le parti d'élaborer un Projet Educatif Territorial (PEDT) comme cadre de référence.
Le PEDT formalise la démarche et a la volonté de « permettre à chaque enfant de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance », « d'éveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leurs vies », de « favoriser les échanges de savoir, de savoir être et de savoir-faire », « d'organiser les transitions entre différents temps d'activités », « de prendre en compte les rythmes biologiques de l'enfant » et « la découverte de nouvelles activités ».
Le développement dynamique de ce projet éducatif concerté, permet donc de renforcer la réussite et l'épanouissement de tous les enfants et jeunes vivant sur le territoire.

Le projet éducatif de territoire s'inscrit dans une politique globale basée sur des valeurs républicaines, laïques et solidaires.
Ce projet a pour ambition d'accompagner et de fédérer tous les acteurs liés à l'éducation, de la petite enfance à l'adolescence, dont les écoles et le service enfance jeunesse.
Cette ambition repose sur la reconnaissance d'une reponsabilité partagée à travers des valeurs :

- La liberté
- La laïcité et la tolérence
- L'égalité et la justice sociale
- La solidarité et la fraternité
- La citoyenneté

S'appuyant sur ces valeurs, la municipalité s'engage pour des objectifs éducatifs tels que :

- L'épanouissement de l'enfant
- L'autonomie de l'enfant
- La responabilisation de l'enfant
- Le partage
- L'ouverture d'esprit
- L'apprentissage des savoirs fondamentaux

LES PROJETS

- Projet sport et santé :
- Projet environnement et développement durable
- Projet rencontre et découverte
- Projet communication et expression

°

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

◀◀◀ UN CENTRE D'HEBERGEMENT ▶▶▶

Présentation du Centre Yvonne Martinot (CYM)

Le centre Yvonne Martinot est un centre d'accueil permanent qui reçoit des enfants pour des séjours éducatifs. C'est aussi un centre qui accueille des séjours de vacances (colos).Pour relater brièvement son histoire, cette ancienne maison appartenait à madame Yvonne Martinot, fervente militante laïque, persuadée des bienfaits de l'école moderne et de l'Éducation Populaire. Elle céda en 1966 la ferme familiale à une association locale, qui la céda à la Ligue de l'enseignement anciennement appelée la FOL. Depuis les années 80, la structure accueille des colonies de vacances et des séjours scolaires, avec un socle pédagogique reposant sur l'éducation à l'environnement. Le centre Yvonne Martinot dit «le CYM» a su au fil des années trouver une identité propre dépassant le simple statut de prestataire de services pour devenir un véritable acteur de la vie locale et un atout majeur de diffusion des principes d'Éducation Populaire et citoyenne de la Ligue de l'Enseignement.

Equipements

Le centre se compose de trois bâtiments :

- La Table d'Yvonne : Salle de restauration de 56 places
- La Grange : 34 lits
- L'ancienne grange rénovée en chambres et sanitaires
- Une salle de classe équipée (tableau, téléviseur, magnétoscope et lecteur DVD)
- La longère : 31lits
- Sanitaires complets dans chaque chambre (douche, wc lavabo).
- Une salle de classe et une salle d'activités.

Matériel pédagogique

Matériel spécifique adapté au contenu pédagogique abordé lors du séjour. A noter que tout le matériel léger (feuilles, feutres pour tableaux blancs, ciseaux, craies, colle, scotch feutres etc...) ainsi que le matériel propre aux activités manuelles que vous souhaitez aborder sont à prévoir par vos soins avant l'arrivée sur le centre.

Matériel sportifs

Sur le centre: ballons, raquettes, table de ping-pong
A proximité: aire de jeux et terrain de basket à 200m, plage à 500m, halle sportive, bases nautiques équipées.

Matériel d'animation

Matériel pour les classes nature :
-fiches et supports pédagogiques, guides naturalistes.
-malles pédagogiques sur l'eau, sur les déchets
-épuisettes, aquariums et vivariums
-loupes, filets à papillon, loupes binoculaires, microscope,
-jumelles, longues-vues,
-détecteurs à ultrasons des chauves -souris, exposition sur les chauves-souris

Matériel son

-Un système de sonorisation complet (double platine CD, MP3, USB) amplifié, avec micro et casque.
-jeux de lumières (dynamiques).

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Le label CED (citoyenneté, environnement et développement durable)
Le centre Yvonne Martinot est labellisé CED, label de la Ligue de l'enseignement dans le cadre duquel un diagnostic du centre a été réalisé. Les problématiques posées sont autour des déchets, de l'eau, de l'énergie mais aussi de l'alimentation. Chaque jour, des gestes simples peuvent participer au respect de l'environnement. C'est ce à quoi notre mascotte Léandre la salamandre invite les usagers du centre à faire dans les bâtiments et extérieurs, au quotidien. Par ailleurs, dans un souci de manger autrement, un travail est mené sur la cuisine alternative. De même, une partie des denrées utilisées dans la confection des repas est produite localement et avec des produits issus de l'agriculture biologique.

Les agréments

Education Nationale : DA10/2021/03
Jeunesse et sports : 102381003

Les classes découvertes au centre Yvonne Martinot

La Ligue de l'enseignement 10 apporte son concours aux projets des établissements scolaires, des écoles, des collèges, des lycées et participe à la dynamique des projets éducatifs territoriaux. Elle construit et accompagne la nécessaire évolution du système éducatif, car l'école ne peut se transformer uniquement par ses propres forces pour être effectivement celle que nous voulons, c'est-à-dire celle de tous. À cette fin, au travers des actions que mène la fédération 10, avec son réseau d'associations et antennes régionales, elle met à disposition des enfants, des jeunes et des personnels de l'Éducation nationale l'ensemble de ses compétences en matière éducative.

7 bonnes raisons pour partir en classe de découvertes

Partir en classe de découvertes, un moyen privilégié pour permettre à vos élèves de :

- Acquérir plus d'autonomie
  Apprendre à gérer la vie quotidienne, donner le goût et le sens des responsabilités, développer la curiosité et la créativité.
- Savoir être et vivre ensemble
  Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.
- Devenir acteur de son environnement et de son avenir
  Découvrir et comprendre la diversité de son environnement et la structuration d'un milieu et y trouver sa place et son rôle.
- Parfaire des compétences méthodologiques
  Mettre en œuvre et s'approprier une démarche scientifique : traiter des informations, observer, chercher, comparer, émettre des hypothèses, vérifier.
- Affiner les concepts de temps et d'espace
  À travers des situations nouvelles, se resituer dans des espaces différents, relier passé et présent, se projeter dans le futur.
- Réinvestir des connaissances de base
  Écrire, lire, compter pour questionner, communiquer et raconter...
  Progresser en remettant en question les acquis à partir de situations nouvelles et vivantes.
- S'approprier des techniques et maîtriser des outils
  Pratiquer des activités sportives ou culturelles et utiliser des outils technologiques.

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

◀◀◀ LE SPORT A L'ECOLE ▶▶▶

Donner un sens aux apprentissages dans le domaine de l'EPS sur le temps périscolaire et faire vivre le sport sur le temps hors scolaire
Mettre l'enfant en situation d'apprentissage de la démocratie en lui confiant un rôle au sein de l'association
Accompagner l'enfant dans son entrée dans le monde sportif
Bénéficier d'une dynamique pédagogique, d'échanges entre enseignants
Disposer de documentation et matériel pédagogique, sportif, souvent innovant
Permettre à votre projet scolaire de se dérouler dans un cadre légal et adapté

Ces objectifs ont été confortés par le comité Usep et l'Inspection Académique qui affirme :
- la nécessaire continuité entre l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive, de l'éducation civique et la pratique volontaire des activités physiques et sportives sous forme associative.
- la nécessaire cohérence entre les valeurs que l'école entend faire acquérir aux élèves des classes maternelles et élémentaires au travers du socle commun de connaissance, de compétence et de culture, des programmes et leur mise en œuvre dans le cadre associatif.

La licence Usep est obligatoire pour participer à une opération ponctuelle proposée par l'Usep 10.

L'école peut donc adhérer à l'Usep :

- En « affiliant » une classe sous couvert du comité Usep 10, et ainsi :

- participer à toutes les différentes phases,
- bénéficier de prise en charge de déplacements
- se doter en matériel sportifs

- En créant une association sportive scolaire Usep (ou section de l'amicale), et ainsi :

- gérer des fonds dans les écoles,
- participer aux rencontres sportives sur et hors temps scolaire et aux opérations nationales,
- emprunter du matériel sportif (Kin ball, Tchouk ball, rollers, …),
- participer à des stages de formation
- bénéficier de malles pédagogiques (citoyenneté, pratiques sportives innovantes, santé, …)
- aider l'enfant à construire sa citoyenneté par la pratique et la rencontre associative

usep Aube 10

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

EDUCATION A L'IMAGE

La mission d'éducation à l'image a pour objectif d'accompagner les jeunes à se construire une critique de l'image et de favoriser le développement d'un esprit d'analyse face aux différents contenus d'information de masse de plus en plus présents.

Elle permet à ces jeunes de pouvoir s'émanciper dans leur réflexion face aux écrans. Elle favorise la citoyenneté active des jeunes au sein de la société de l'information, facilitant et incitant à se créer une opinion.

Dans cette optique, la Ligue de l'enseignement propose des actions portant sur la manipulation de l'image et du son. Ces actions permettent de familliariser les jeunes participants aux outils audiovisuels et informatiques.

A titre d'exemple, le projet intitulé "Manipulation de l'image et Théorie du complot" a vocation de démontrer comment est construit une vidéo à caractère complotiste, dont l'auteur se donne pour objectif d'orienter la réflexion du spectateur. Cette action se déroule en plusieurs étapes :

- La théorie par l'échange,
- La construction et
- La déconstruction par la réalisation d'une vidéo et enfin l'analyse par la diffusion.

Ces étapes s'articulent autour des dimensions qui constituent l'Education aux médias.

- La dimension Cognitive (par la connaissance des principes de production, de communication et de signification des médias de masse),
- La dimension Sociale (par la formation à l'esprit critique, à l'expression citoyenne et la conscience du rôle des médias dans le fonctionnement de la démocratie),
- Et la dimension technique (par la maîtrise des outils de communication).

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

◀◀◀ UN SERVICE CULTUREL ▶▶▶

Le projet fédéral, validé fin 2018 affirme « mobiliser l'éducation et la culture au service d'un discernement éclairé »
Un groupe de travail composé d'élus et de professionnels du spectacle a été constitué pour réfléchir aux orientations du projet. Un poste de déléguée et un service culturel ont été créés, en septembre 2019, pour la mise en œuvre des actions.

C'est ainsi que nous avons décidé de nous positionner comme FACILITATEUR
• en favorisant l'accès à la culture par la programmation de spectacles vivants «jeune public»
• pour renforcer une présence culturelle sur les territoires éloignés
• pour donner une visibilité et accompagner la création locale
• en encourageant l'expression des jeunes au débat à l'issue des spectacles « à sujet sociétal»
• de rencontres entre les professionnels de la culture et les acteurs de l'éducation
• en repérant les créations des artistes locaux
• en recensant les salles de spectacle de notre département

Premières actions réalisées
• Repérage des spectacles d'artistes locaux et propositions aux établissements scolaires
• Accompagnement de compagnies
• Programmation de spectacles pour les établissements scolaires

◀◀◀ UN FESTIVAL PREMIERE MARCHE ▶▶▶

Le festival porté par la Ligue de l'Enseignement de l'Aube véhicule au travers de rencontres, de formations et de valorisations de jeunes réalisateurs, ses valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté en favorisant le contact, et l'ouverture aux autres.

Le festival 1ère Marche a pour objectif de révéler de jeunes réalisateurs en mettant en lumière leur court métrage par leur projection en salle de cinéma devant plusieurs jurys. Ces jurys sont constitués de professionnels qui viennent partager leur passion, encourager et transmettre leurs expériences, puis de jeunes passionnés de cinéma et enfin du public. Convivial et chaleureux, cet évènement propose une programmation riche, éclectique et de qualité dans une salle de cinéma du CGR de 200 places, identifiée par sa propre décoration.
Il permet également aux jeunes de s'essayer à la réalisation de films par le biais d'ateliers encadrés par des professionnels autorisant la découverte des métiers du cinéma, la rencontre et le partage. Enfin, des cessions de formation sont assurées par des Master Class.

Le Festival 1ère Marche s'articule autour de 3 piliers : Projeter, partager, pratiquer

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

DES FORMATIONS THEMATIQUES POUR TOUS

Pour approfondir vos connaissances, et mieux répondre aux situations concrètes auxquelles vous êtes confrontés dans vos activités, la Ligue de l'Enseignement 10 vous propose des formations thématiques.

- C'est quoi La Laïcité ?
- Jouons la carte de la Fraternité

Chaque année la Ligue de l'enseignement 10 lance l'opération nationale « Jouons la carte de la fraternité » sur le département. Ecoles, collèges, lycées, associations, particuliers… peuvent s'approprier l'opération en demandant des cartes à la Ligue. Les cartes postales sont illustrées de six photographies différentes réalisées par des artistes qui portent un regard résolument contemporain sur ***la diversité*** *de notre société. De nombreux thèmes sont soulevés par ces photos : diversité des origines, inter culturalité, mixité, tolérance, respect des autres... L'objectif est de* ***réfléchir*** *et d'****échanger*** *sur ces sujets pour créer un message de* ***fraternité*** *et de* ***solidarité.*** *Ces réflexions sont ensuite à l'origine d'un message écrit au dos de la carte postale qui est envoyée à un inconnu tiré au sort dans l'annuaire. C'est le principe de la bouteille à la mer. Le destinataire peut, à son tour, s'exprimer en envoyant une réponse et créer une relation inédite fondée sur l'échange et la sensibilité.*

- La lutte contre les discriminations
- La théorie du complot
- La liberté d'expression

DES FORMATIONS QUALIFIANTES

BAFA / BAFD

Le BAFA en centre de vacances et de loisirs s'obtient en 3 étapes dans l'ordre défini ci-dessous et dans un délai de 30 mois :

1. Stage de base : âge minimum 17 ans révolus le 1er jour du stage. Durée : 8 jours en continu, en internat ou externat
2. Stage pratique : 14 jours minimum dans un centre de vacances ou de loisirs régulièrement déclaré. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent le stage de base, sous peine d'en perdre le bénéfice.
3. Stage d'approfondissement : 6 jours minimum, en internat ou externat
4. Validation par un jury Jeunesse et Sport du BAFA.

Pour **le BAFD**, Il faut :

- Etre âgé de 21 ans le 1er jour de stage et être titulaire du BAFA complet, ou être âgé de 25 ans et justifier de 2 expériences d'animation (dont 1 au moins en centre de vacances ou de loisirs pendant la période de 2 ans précédant l'inscription).
- Participer avec réussite aux 4 sessions dans l'ordre défini ci-dessous et dans un délai de 4 ans maximum :
  1. Stage de base : 9 jours en continu et en internat ou externat
  2. Stage pratique n°1 : 14 jours minimum dans un centre de vacances ou de loisirs régulièrement déclaré. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent le stage de base, sous peine d'en perdre le bénéfice. Un compte-rendu de stage doit être rédigé.
  3. Stage de perfectionnement : 6 jours en continu et en internat ou externat
  4. Stage pratique n° 2 : 14 jours minimum dans un centre de vacances ou de loisirs régulièrement déclaré.

DES FORMATIONS A DESTINATION DE PUBLICS SPECIFIQUES

Services Civiques

- Formation Civique et Citoyenne
- Formation des tuteurs
- PSC1

Etablissements scolaires

Complémentaire de l'école, La Ligue de l'Enseignement, fédération d'éducation populaire, agit aux cotés des établissements scolaires publics. Elle accompagne la scolarité, propose des outils pédagogiques aux enseignants, fait découvrir la lecture aux plus jeunes grâce à des bénévoles. Elle encourage un accompagnement qui se veut facilitateur dans la construction d'un raisonnement personnel et collectif.

Cette volonté se traduit par des actions concrètes, que nous vous proposons pour animer votre classe et votre école, collège ou lycée dans l'esprit de ces valeurs.

- Délégués élèves

Cette formation doit permettre aux délégués de mieux appréhender leur rôle et leur fonction au sein de l'établissement.

Ses objectifs :

- *Formation civique : les droits, devoirs, rôles et fonctions d'un élu, d'un délégué*
- *Définir le rôle du délégué de classe, ses qualités et ses missions*
- *Assimiler les trois « temps forts » du conseil de classe : la préparation, la participation et la restitution du conseil*
- *Aborder les notions et l'importance de la communication*
- *Sensibilisation à la méthodologie de projet*
- *Connaitre l'établissement et son environnement : rôles et fonctions des adultes de l'établissement, ses partenaires, la vie de la classe, les instances participatives de l'établissement (CVL, FSE, …)*

- Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- La carte de la Fraternité….

FÉDÉRATION AUBE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LES SPORTS AUTREMENT

L'UFOLEP

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique a été créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire.

L'UFOLEP est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

1ère fédération sportive multisports affinitaire de France, l'UFOLEP présente une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.
Son projet politique s'inscrit dans les fondamentaux politiques et idéologiques de la Ligue de l'enseignement pour **contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux et problématiques de société**. Pour ce faire, un réseau de bénévoles et de professionnels associatifs est développé sur l'ensemble du territoire.

Ses objectifs s'articulent autour de la diffusion des savoirs, de l'expertise, concernant les problématiques et les thématiques de société telles que : citoyenneté en actes, défense du principe de laïcité, lutte contre les discriminations, lutte contre le racisme, promotion de l'égalité Hommes/Femmes, promotion de la parité entre les genres, lutte contre l'homophobie….

L'UFOLEP propose une double ambition, celle du Sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport.
Elle illustre une vision du sport à dimension sociale et citoyenne pour répondre aux enjeux actuels d'accessibilité, de santé pour tous, de solidarité et d'engagement.
C'est l'ambition d'un sport vecteur de valeurs telles que la solidarité, le fair-play, le civisme, à travers les principes de laïcité et de citoyenneté.

L'UFOLEP s'affirme comme un partenaire responsable et lucide des politiques éducatives et sportives des territoires, comme un acteur de l'éducation populaire, de l'économie sociale et d'une société en mouvement vers plus de justice et d'égalité.
L'UFOLEP, fédération sportive alternative, développe des pratiques ludiques et conviviales pour tous, pour un «Mieux vivre ensemble!» Tous les sports Autrement !

Ses orientations

- Des activités sportives conviviales, adaptées pour tous les âges et tous les niveaux
- Du sport en famille
- Du sport en ville ou en milieu rural
- Des activités de loisirs et/ou de compétitions
- De nombreuses activités d'éducation citoyenne à la santé et au développement durable
- Du sport pour une insertion sociale et professionnelle
- Des formations d'animateurs et de dirigeants
- Une prise de conscience éco responsable

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PLAISIR DE LIRE – PLAISIR DE PARTAGER

Association Lire et faire lire

Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

Qu'est-ce qu'un lecteur bénévole ?
Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens affectifs avec vous ? Bienvenue à "Lire et faire lire" !
Vous êtes retraité(e) ou avez plus de 50 ans ? Vous souhaitez bénévolement offrir de votre temps libre pour lire des histoires aux enfants ?

Les raisons qui vous poussent à vous engager peuvent être nombreuses : votre amour des enfants, vos talents de lecteur, votre passion de la littérature, votre conviction que la lecture est un outil essentiel pour se réaliser pleinement, votre désir de contribuer à un avenir meilleur pour ces enfants. Peut-être que ce sont toutes ces raisons à la fois ! Mais sachez qu'en participant à Lire et faire lire, vous faites preuve d'une grande générosité et que vous participez ainsi activement à l'avenir de notre société.

Votre expérience et vos connaissances représentent une richesse inestimable dont les enfants qui participeront à ce programme pourront bénéficier.

Lire et faire lire est un programme conçu pour les enfants mais aussi pour vous. Nous espérons sincèrement que vous profiterez des bienfaits de cette activité autant qu'eux. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à Lire et faire lire et vous invitons à mieux faire connaissance avec l'association.

La Ligue de l'Enseignement 10, coordination départementale de Lire et faire lire vous accueille et vous permet de lire aux enfants dans des écoles, des centres de loisirs, des crèches ou des bibliothèques.

Lire et faire lire

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LES PRETS

UNE BIBLIOTHEQUE

Par thématique
Pour chaque public

DES MALLETTES PEDAGOGIQUES

Tout public
Par valeurs
Par thèmes

DES EXPOSITIONS

Tout public
Par valeurs
Par thèmes

DU MATERIEL SPORTIF

Avec l'Usep et l'Ufolep

DES SALLES DE REUNIONS

DES VEHICULES

Une Clio
Un master
Un Kangoo
Un mini bus

DU MATERIEL INFORMATIQUE

Des ordinateurs
Un vidéo projecteur
Un écran

FÉDÉRATION AUBE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

COMMUNICATION – TOUJOURS PLUS DE LIENS

◀◀◀ Site internet : www.laligue10.org ▶▶▶

◀◀◀ Facebook de la Ligue de l'enseignement de l'Aube ▶▶▶

COMMUNICATION – DES COORDONNEES UTILES

Les services de la Ligue

Accueil	03.25.82.68.68	accueil@laligue10.org
Direction	03.25.82.68.62	direction@laligue10.org
Vie associative & Education	03.25.82.68.68	vieassociative@laligue10.org
Assurance APAC	03.25.82.68.68	vieassociative@laligue10.org
DLA	03.25.82.68.63	dla10@laligue10.org
Education à l'image	03.25.82.68.68	cinema@laligue10.org
Culture & Festival 1ère marche	03.25.82.68.67	premièremarche@laligue10.org
Administration et finances	03.25.82.68.68	raf@laligue10.org
Vacances & Classes découvertes	03.25.82.68.66	vacances@ligue10.org
Centre Yvonne Martinot	03.25.41.28.63	cym@laligue10.org
Crèche les Quen'Othe	03.2543.93.42	creche@laligue10.org
Service jeunesse Aix	03.25.73.80.72	acm-aixenothe@laligue10.org
Service Ados		

Les associations fédérées

Usep	03.25.82.68.61	usep@ligue10.org
Ufolep	03.25.82.68.60	ufolep@laligue10.org
Lire et faire Lire	03.25.82.68.68	accueil@laligue10.org